

abandonnât son intention de s'engager au service de France, à moins qu'il ne préférât aller étudier la médecine à Heidelberg. Afin de mieux décider cette grave question, il lui conseilla de se rendre pour quelques jours dans cette ville, à la fin d'y voir l'université et de rencontrer son compatriote qui était colonel au régiment de l'Electrice. Merjai dit un mensonge assez effronté en répondant qu'il avait déjà mis son père au courant de son amitié avec la demoiselle et que celui-ci lui laissait toute liberté pour décider lui-même son avenir. Absorbé dans des rêves plutôt sombres, il alla au théâtre. La tragédie qu'on représenta aggrava encore sa profonde mélancolie ; contrairement à son habitude, il alla boire sa carafe de vin dans un cabaret où il était certain de ne rencontrer aucune de ses nombreuses connaissances. Ses tristes pensées ne furent nullement dissipées. « Il me sembloit que mon génie tutélaire me disoit à tous momens que j'allais maçonner les fondemens de la pyramide de mon malheur. » Après une nuit sans sommeil, il se réveilla toutefois de bonne humeur pour écrire à son père une lettre qui porte la date du 11. 3. 1783 et dans laquelle il fait part qu'il est « bien venu auprès du père, aimé de la fille et estimé de la maison » . . . et qu'il y a « de l'apparence » de pouvoir espérer la main « du cher ange ». La lettre contient également des compliments de M. Fratrel pour le FRERE ABRAHAM d'Orval.

Les jours suivans, Merjai fit un voyage à Heidelberg où il visita naturellement tous les monuments artistiques et l'université qui possédait un « théâtre anatomique » de grande renommée. Retourné à Mannheim, il se rendit chez la belle Charlotte à laquelle il avait donné le nom plus romantique de Zémire pour lui adresser quelques compliments. Très grand fut son effroi, quand il reçut cette lettre du grave magistrat qu'était son père :

« Luxembourg, le 16 mars 1783.

Mon cher fils.

Comme je n'ai pas déjà approuvé les démarches secrètes que vous aviez faites pour vous engager au service de France contre les lois et ordonnances de feu Marie-Thérèse que je vous dirai que Mr. notre procureur-général m'a demandé où vous étiez je lui ai répondu à Mannheim pour y apprendre la langue allemande et comme personne ne se doute de vos vues je vous conseille en bon père de quitter l'idée du service et de quitter Mannheim le plus tôt que vous pourrez pour la raison que je n'aime pas les François ni les Allemands dans vos projets comme vous savez que vous avez une bourse à Louvain vous ne devez voir les gens de votre ville que pour société d'amis sans vous y attacher que par une connoissance qui se permet entre un voyageur et les citoyens de la ville où il se trouve. Quant à votre demoiselle je vous sais bon gré d'avoir fait sa connoissance et celle de Mr. son père mais je vous conseille de ne pas vous y attacher que de la voir comme une aimable personne qui veut bien sacrifier quelques momens pour vous amuser. Si vous pensez au sexe quand vous aurez fini votre cours de